

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

● ● ● PLU

6.1. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Approbation du PLU : DCM du 04/07/2017

Approbation de la modification n°1 du PLU : DCM du 27/11/2019

Approbation de la modification n°3 du PLU : DCM du 16/02/2021

Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU : DCM du





Ville de Marseillan

6.1. Liste des emplacements réservés

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (en m ²)
1	Création d'un parking	Commune	4 805 m ²
2	Création d'une voie entre l'impasse du Plan de Martine et le chemin rural	Commune	1 371 m ²
3	Création d'une continuité entre le chemin rural des Pradels et le Chemin rural du Beau Rivage	Commune	2 476 m ²
4	Création d'un parking	Commune	10 933 m ²
5	Création d'une pénétrante depuis la RD51E5 et giratoire associé	Commune	2 515 m ²
6	Extension du cimetière	Commune	13 504 m ²
7	Création d'une piste cyclable le long de la RD51E5	Commune	3 222 m ²
8	Élargissement de la voie à 13 m d'emprise	Commune	698 m ²
9	<i>Supprimé dans le cadre de la modification simplifiée n°1 du PLU</i>		
10	Création d'une voie nouvelle (14 m d'emprise)	Commune	8 249 m ²
11	Création d'un espace public	Commune	1 176 m ²
12	Création d'un parking-relais	Commune	4 696 m ²
13	Création d'un parking relais	Commune	2 917 m ²
14	Création d'une voie et aménagement routier	Commune	3 955 m ²
15	Création d'une voie et d'un parking	Commune	7 031 m ²
16	Création d'une piste cyclable	Commune	225 m ²
17	Aménagement et requalification des réseaux	Commune	1 527m ²
18	Élargissement de la voie à 6 m d'emprise	Commune	202 m ²
19	Élargissement de la voie à 14 m d'emprise	Commune	291 m ²
20	Élargissement de la voie à 10 m d'emprise	Commune	516 m ²
21	Élargissement du chemin à 10 m d'emprise	Commune	232 m ²
22	Création d'un espace public	Commune	2 501 m ²
23	Création d'un parc public	Commune	5 108 m ²

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
24	Création et requalification d'un chemin d'accès au port conchylicole (5 m d'emprise)	Commune	2 234 m²
25	Élargissement à 10 m d'emprise et rectification du chemin	Commune	1 896 m²
26	Élargissement à 10 m d'emprise et rectification du chemin	Commune	7 818 m²
27	Élargissement de la voie à 10 m d'emprise	Commune	549 m²
28	Élargissement de la voie à 8 m d'emprise	Commune	323 m²
29	Élargissement de la voie à 10 m d'emprise	Commune	6 050 m²
30	Aménagement du chemin	Commune	522 m²
31	Aménagement du chemin	Commune	707 m²
32	Élargissement et création de voies	Commune	1 240 m²
33	<i>Supprimé dans le cadre de la modification n°1 du PLU</i>		
34	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales – Chemin de Fiend	Commune	3 483 m²
35	<i>Supprimé dans le cadre de la modification n°1 du PLU</i>		
36	Aménagement du champ d'expansion des crues rive gauche du ruisseau de l'Homme Mort	Commune	14 500 m²
37	Création de noues de rétention des eaux pluviales – Quartier de l'Argentié	Commune	4 892 m²
38	Création d'une piste cyclable (3 m d'emprise)	Département	466 m²
39	Élargissement de la RD28 (16 m d'emprise)	Département	10 906 m²
40	Création d'un boulevard urbain	Département	124 498 m²